

Bulletin d'affiliation entreprise

Dans le cadre de l'accord départemental d'assurance complémentaire frais de santé du 3 juillet 2009 et de ses avenants et annexes concernant les salariés non cadres des exploitations agricoles du Tarn & CUMA et ETARF du Tarn et de la Haute-Garonne.

Nous sommes à votre disposition au 0 980 982 888 (numéro non surtaxé)
pour vous aider à remplir ce formulaire.

Entreprise (à compléter de manière obligatoire)

Raison sociale

Adresse du siège social

Code postal, Ville

N° de Siret

Tél., Courriel

Régime conventionnel et ses avenants et annexes

En application de l'Accord du 19 juin 2009 et ses avenants et annexes propre à la convention collective départementale du secteur agricole du Tarn & CUMA et ETARF du Tarn et de la Haute-Garonne.

M^{me} / M., ,

agissant en qualité de

souscrit aux garanties de l'accord ci-après :

Personnel concerné - Non cadre

Effectif salarié non cadre

Garanties du régime conventionnel

Elles sont fixées par l'Accord départemental du 3 juillet 2009 et ses avenants et annexes, relatif à la mise en place d'un régime frais de santé dans les exploitations agricoles du Tarn & CUMA et ETARF du Tarn et de la Haute-Garonne et décrites dans le document joint.

Date d'effet demandée |_____| |_____| |_____| |_____| |

Formalités

Renvoyer le présent bulletin à l'adresse suivante :

Harmonie Mutuelle - Service Gestion Fichier - TSA 90030 - 81015 ALBI Cedex

Fait à le

Signature

Cachet de l'entreprise



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI 969500JLUSZH89G4TD57.
Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.


**Harmonie
mutuelle**

En harmonie avec votre vie